

Comptabilité des opérations courantes : écritures et contrôles

Enregistrer les écritures courantes, traiter la TVA et procéder aux contrôles comptables

Code
700023

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1887 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Comptables auxiliaires -
Comptables - Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable - Collaborateurs de la fonction comptable et financière - Toute personne ayant des notions comptables de base et souhaitant consolider ou approfondir ses connaissances

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions comptables de base

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Une synthèse de chaque séquence récapitulant les points-clés à retenir

Nombreux schémas et cas d'application

Une formation permettant de passer des écritures courantes à la préparation de la déclaration de TVA CA3

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les principes et les obligations comptables à appliquer
- Comptabiliser les opérations courantes et la TVA s'y rapportant
- Gérer les immobilisations et les contrôles des comptes

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Rappeler les principes et les obligations comptables à appliquer

Interpréter les principes généraux comptables et l'organisation de la comptabilité

- Définition de la comptabilité
- Les principes comptables fondamentaux
- L'organisation de la comptabilité
- Quiz sur les principes comptables fondamentaux et les états comptables

Décrire les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe

- La réglementation
- Les différentes présentations possibles
- Les seuils de présentation
- Atelier : identifier les principales rubriques des comptes du bilan et du compte de résultat

Préciser la classification et la hiérarchie des comptes : le plan comptable général (PCG)

- La structure du PCG
- Le rôle spécifique de certaines terminaisons
- Représentation des comptes dans le bilan et le compte de résultat

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Atelier : se repérer dans le plan de comptes

Comptabiliser les opérations courantes

Enregistrer les achats / ventes de biens et de services

- Les produits et les créances : ventes et prestations de services
- Les charges et les dettes : achats et charges externes
- Les réductions de prix
- Les avoirs, avances et acomptes
- Cas pratiques : enregistrer des opérations d'achats et de ventes intégrant différentes spécificités (transport, remises / rabais, droits de douane, avances...)

Analyser les éléments constitutifs de la TVA

- Le fait générateur et l'exigibilité
- Les opérations intra-communautaires
- La déclaration CA3
- Cas pratiques : effectuer les travaux préparatoires à l'élaboration d'une déclaration de TVA CA3 et la comptabiliser, calculer la TVA mensuelle d'une entreprise relevant de la TVA sur les encaissements pour ses prestations de services

Traiter les opérations de trésorerie

- Les encaissements et les décaissements
- La gestion des devises
- Les rapprochements bancaires
- Les prêts et les emprunts
- Cas pratiques : comptabiliser différentes opérations réalisées avec des effets de commerce, établir l'état de rapprochement bancaire mensuel d'une entreprise

Traiter les opérations liées aux frais de personnel

- Les charges de personnel
- Les taxes fiscales assises sur les salaires
- Cas pratique : enregistrer les écritures relatives à la paie

Gérer les immobilisations et les contrôles des comptes

Traiter les immobilisations

- Les acquisitions, amortissements et cessions
- Les mises au rebut et les destructions
- Le cas des immobilisations financières
- Cas pratique : comptabiliser différentes opérations liées aux immobilisations

Opérer les contrôles des comptes



- Rapprochement bancaire
- Lettrage
- Justification des comptes
- Atelier pratique : réaliser les contrôles comptables

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 10-11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026 – Session Garantie
- 3-4 Déc. 2026

A DISTANCE

- 10-11 Sep. 2026 – Session Garantie
- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026 – Session Garantie
- 3-4 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

BORDEAUX

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

CHAMBERY

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

GRENOBLE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

LILLE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

LYON

- 10-11 Sep. 2026
- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

MARSEILLE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

NANTES

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

NICE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

NIORT

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

PAU

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

RENNES

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

ROUEN

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

STRASBOURG

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

TOULOUSE

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

TOURS

- 12-13 Oct. 2026
- 3-4 Nov. 2026
- 3-4 Déc. 2026

